



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
DU 27 septembre 2022
(Salle Communale Le Viez)**

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Michel Nançoz, Président, qui souhaite la bienvenue à la Municipalité, représentée par Messieurs Christophe Gabriel, Christian Graf, Harold Koeneman, Jean Christophe Muller et Didier Zumbach, à Madame Mélanie Pernet, Greffe, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens présents.

Le Président constate que l'Assemblée a été convoquée conformément aux exigences légales et nomme Mesdames Claire Gabriel et Madeleine Rochat en tant que scrutatrices.

L'Ordre du Jour a été accepté par l'Assemblée à l'unanimité, soit :

1. Appel
2. Adoption du PV du 28.06.2022
3. Communications de la Municipalité
4. Préavis 09/2022 – Législature 2021-2026 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2023 – objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Monique Berney
5. Nominations : Commission de Gestion & Finances – suppléant(e) et délégué(e) suppléant(e) Conseil Intercommunal AEE
6. Rapport des délégué(e)s aux associations intercommunales
7. Divers et propositions individuelles

1) Appel

Il est procédé à l'appel des 29 membres assermentés dont 17 répondent présents.

Sont excusés : Mesdames Gillian Bolingbroke, Sandrine de Coulon, Nadine Graf, Verena Jaquier (démissionnaire), Elsa Kretz, et Vanessa Roux ainsi que Messieurs Pascal Berney, Thomas Les Bolingbroke, François Erbrich, Franck Janura et Olivier Pfeiffle.

Le Président, Monsieur Michel Nançoz, donne lecture de la lettre de démission de Madame Verena Jaquier. Il regrette son absence, l'empêchant ainsi de la remercier de vive voix. Il rappelle son engagement au sein de la Commune, non seulement pendant des décennies en tant que Greffe, mais aussi en tant que conseillère et habitante du village. Elle est applaudie par l'Assemblée.

2) Adoption du PV du 28.06.2022

Aucune lecture du procès-verbal du Conseil du 28 juin 2022 n'est demandée.
A défaut de remarques ou de questions, le procès-verbal est adopté à main levée.

3) Communications de la Municipalité

Suite à un souci technique du beamer le Syndic, Monsieur Christian Graf, procède à la lecture du document Power Point.

Le Greffe sera fermé du lundi 17 au vendredi 21 octobre 2022. Réouverture le lundi 24 octobre 2022.

Monsieur Harold Koeneman, Municipal en charge, explique qu'au vu de la situation actuelle inquiétante les populations et municipalités de diverses communes se posent des questions quant à la sécurité de leurs abris PC communaux en cas de menace.

Il informe que l'abri PC (sis Route de Borex) a été nettoyé et remis en état en juillet dernier. Ensuite en août un contrôle périodique a été effectué par le Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM). Notre abri PC a été considéré comme pleinement opérationnel et pourra donc accueillir la population selon un déploiement qui sera organisé, le moment venu, par le SSCM. Aussi en cas de besoin la distribution de tablettes d'iode est prévue.

Monsieur Edwin Rochat désire savoir si des contrôles sont prévus pour les abris PC privés. Monsieur Harold Koeneman confirme qu'uniquement les abris PC publics sont concernés. Aussi il rappelle que Monsieur Francis Graf et lui-même sont délégués de notre commune auprès de l'ORPC.

En ce qui concerne l'éclairage de Noël, la commune est en pourparlers avec la Romande Energie pour une illumination nocturne partielle. Grâce à l'utilisation des ampoules LED la consommation devrait être minime. Aussi une étude d'optimisation de la consommation de l'éclairage public communal en général est en cours.

Le prochain Conseil Général aura lieu le mardi 29 novembre 2022 à 20h00 dans la Salle Communale Le Viez.

4) Préavis 09/2022 – Législature 2021-2026 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2023 – objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Monique Berney

Monsieur Christophe Gabriel fournit quelques explications sommaires supplémentaires. Il confirme qu'il faut rester prudent et continuer à analyser l'évolution des résultats car il nous manque de la visibilité à long terme. Aussi il rappelle qu'il y aura encore des changements dans notre Commune, comme par exemple l'augmentation de la population (nouveau quartier du Viez 1 et 2 puis les nouvelles constructions en cours) qui pourront influencer l'état financier de la commune.

Madame Monique Berney, rapporteuse, donne lecture du rapport de la Commission de Gestion & Finances. Il n'y a pas de questions ni de remarques.

L'Arrêté d'Imposition pour l'année 2023 à un de taux de 70% est accepté par un vote à main levée avec 16 oui et 1 abstention.

5) Nominations : Commission de Gestion & Finances – suppléant(e) et Délégué(e) suppléant(e) au Conseil Intercommunal AEE

Monsieur Michel Nançoz, Président, procède à la nomination de deux candidats.

Est nommée Suppléante pour la Commission de Gestion & Finances : Madame Marie-Eve Varela.

Est nommé Délégué Suppléant à l'AEE : Monsieur Rory Macmillan

Le Président les remercie pour leur disponibilité.

6) Rapport des Délégué(e)s aux associations intercommunales

AEB : Monsieur Rory Macmillan, délégué, donne lecture de son rapport.

AEE : Madame Marie-Eve Varela, déléguée, donne lecture de son rapport.

AIAB : Monsieur Ivar Imobersteg, délégué, donne lecture de son rapport.

ORPC : Monsieur Francis Graf, délégué, donne lecture de son rapport.

Conseil Intercommunal Région Nyon : Monsieur Michel Nançoz, délégué, donne lecture du son rapport.

Le Président demande si les membres de la Municipalité, en tant que délégués municipaux aux diverses associations, ont quelque chose à ajouter. Ceci n'est pas le cas. Le Président remercie les délégués communaux pour leurs rapports.

7) Divers et propositions individuelles

Monsieur Albert Güller se réfère à la sortie du quartier du Viez. La visibilité est altérée par les voitures garées sur les places devant la salle communale. Il désire savoir si la Municipalité pourrait envisager la pose d'un miroir. Cette dernière prend note de la demande et donnera un retour lors du prochain conseil, soit le 29 novembre 2022.

A défaut d'autres questions, remarques ou propositions, le Président lève la séance à 20h45.

POUR LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président
Michel Nançoz

La Secrétaire
Monique Berney